

# 5<sup>c.</sup> Journal du Lot 5<sup>c.</sup>

## ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

### Abonnements

CAHORS ville.....	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes.....	3 fr.	5 fr.	9 fr.
Autres départements.....	3 fr. 50	6 fr.	11 fr.

Les abonnements se paient d'avance. Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

### Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

**A. COUESLANT, Directeur** | **L. BONNET, Rédacteur en chef**

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

### Publicité

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.

RÉCLAMES..... 50 —

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## L'Europe et la Douma

La brutale dissolution de la Douma, attendue d'ailleurs depuis plusieurs jours, à la suite du courant d'acharnée réaction qui, dans les conseils du Tsar, avait tout entraîné à Péterhof, a moins encore étonné l'Europe qu'elle ne l'a profondément ému. Jusqu'à la fin, l'on n'avait pu croire à un tel vent de folie.

Comment n'aurait-on pas espéré que le monarque, qui naguère avait paru avoir l'esprit assez haut et assez libre pour provoquer la constitution du Tribunal arbitral de la Haye et pour s'allier à la République française, héritière directe de la Révolution de 1789, saurait, le moment venu, se dégager des entraves et des liens de la camarilla qui le compromet et qui le cadaver...

Il n'en a rien été. Ce ne sont plus seulement les adversaires de l'ancien régime que le Tsar Nicolas II a contre lui en Russie, se sont les peuples et les gouvernements de l'Europe entière, et l'on pourrait dire du monde civilisé.

A cet égard, rien n'est plus significatif que ce qui vient de se passer à Londres, à l'ouverture du Congrès interparlementaire international, qui se réunit, chaque année, dans une des capitales de l'Europe et qui, groupant un grand nombre de représentants de diverses nations, a déjà réussi à faire connaître, et parfois à faire prévaloir des solutions favorables au maintien et à l'affermissement de la paix.

Pour la première fois la Russie qui, précédemment seule, avec la Turquie, ne comptait point de mandataires dans ce pacifique aréopage, y avait envoyé des délégués, dans la personne de plusieurs membres de la Douma. En les voyant venir siéger parmi eux les représentants de l'Europe, reprenant un mot célèbre de notre immortelle Révolution, se fussent volontiers écriés : « La famille est complète ! »

A vrai dire c'était là l'enregistrement solennel de la fin de l'absolutisme en Europe et, si l'on nous permet cette expression, la Sainte-Alliance des peuples substituée à la vieille Sainte-Alliance des empereurs et des rois de droit divin qui, tous, un à un, ont dû s'incliner devant le principe, désormais invincible, de la souveraineté nationale.

Reste en dehors de ce principe, comme l'avait fait jusqu'à présent la Russie, c'était, en quelque sorte, se mettre en dehors du concert européen où, plus que jamais dans les circonstances actuelles, au point de vue tant moral que matériel, il lui est indispensable de rentrer.

Le Tsar, hélas, ne l'a point compris et la satisfaction ou du moins l'espérance de l'Europe aura été de courte durée. Les délégués de la Douma étaient à peine arrivés à Londres qu'y parvenait la nouvelle de la dissolution violente de la Chambre russe et de cette proclamation de Nicolas II, qui est un défi au bon sens et à la plus élémentaire raison. « Malheureuse Russie ! » En tous cas, plus que jamais, à cette heure, on a le droit de s'écrier : « Malheureux Tsar ! »

Telle a été — il y avait là cependant des hommes appartenant aux groupes parlementaires les plus divers, les plus opposés, — l'unanime impression des représentants de toute l'Europe. Avec une spontanéité singulièrement frappante, un cri de stupeur s'est élevé des rangs de ce Congrès de paix et de civilisation. Agissant avec un tact parfait, ayant vu leur mandat brisé par la volonté du Tsar, et ne voulant point paraître faire un appel même indirect à l'intervention de l'étranger dans les affaires intérieures de leur patrie, les représentants de la Douma annoncent aussitôt l'intention irrévocable de se retirer d'une réunion, où il leur semblait qu'ils n'avaient plus leur place. Mais avant qu'ils ne sortissent de cette salle, dans laquelle ils avaient si vaillamment conquis le droit de siéger,

Sir Henry Campbell Bannerman, le président du Conseil anglais, prononça ces émouvantes paroles : « Nous ne sommes pas suffisamment instruits des événements pour nous permettre de critiquer ou de justifier ce qui a été fait. Mais nous pouvons dire ceci, nous, qui plaçons notre confiance et tous nos espoirs dans le régime parlementaire : la Douma ressuscitera, et nous pouvons crier en toute sincérité : la Douma est morte ! Vive la Douma ! »

Les applaudissements unanimes, qui éclatèrent alors sur tous les bancs de l'assemblée et qui, pendant plusieurs minutes, s'y prolongèrent sans interruption, montrèrent jusqu'à quel point elle partageait le sentiment à la fois si discrètement et si éloquemment traduit par Sir Henry Bannerman. Ce fut la même conviction qui s'exprima le premier délégué russe, M. Rowalewski, lorsque, dans son remerciement au premier ministre anglais et à l'Assemblée tout entière, il répondit :

« Nous retournons dans notre pays avec l'inébranlable résolution de continuer la grande lutte engagée pour la liberté et la paix du monde si intimement liée à la liberté. »

Comment, désormais, ne point avoir la foi profonde que tant d'énergie triomphera de tous les obstacles et que des hommes de la Révolution russe, comme ceux qui prêtent l'immortel serment du Jeu-de-Paume, l'Histoire pourra dire : « Ils l'avaient juré : ils ont tenu leur serment. »

A. B.

## EN RUSSIE

### La situation

Petit à petit, la nouvelle de la dissolution de la Douma pénètre dans les campagnes. Dans bien des endroits, on refuse d'y ajouter foi ; mais partout où elle est confirmée par la distribution du manifeste de Viborg, des désordres éclatent. Dans les gouvernements du centre de la Russie, la situation prend rapidement un caractère des plus graves, principalement dans les environs de Tver et de Koursk.

L'incendie qui a éclaté dans le bureau central des télégraphes rend les communications entre la capitale et le reste du pays momentanément difficiles ; mais on sait qu'à la suite de la défaite par les paysans des troupes cantonnées dans le château du comte Shérémétieff et de la destruction de ce château à Borisofka, trois escadrons de dragons ont reçu l'ordre de se mettre en marche pour punir les émeutiers.

### La foire de Nijni-Novgorod

L'inauguration officielle de la grande foire annuelle de Nijni-Novgorod a eu lieu hier. L'animation n'est pas moindre que l'année passée.

### La situation générale

Dernières nouvelles : Toutes les nouvelles reçues aujourd'hui sont mauvaises et témoignent de la continuation ou de l'aggravation des troubles. M. Stolypine, cherchant à former son cabinet, essuie le refus des octobristes et se voit réduit, comme ses devanciers, à la collaboration exclusive des bureaucrates. Les nouvelles de Saint-Petersbourg et des provinces attestent la répétition incessante des coups de force révolutionnaires et des mutineries militaires.

### La France se ruine-t-elle

Le numéro du 5 juillet du Journal Officiel contient un compte rendu de la Société de Statistique de Paris, auquel nous allons emprunter un passage qui intéressera certainement nos lecteurs. M. Alfred Neymarck a une autorité indiscutée comme économiste et aussi ne pouvons-nous mieux faire que de le citer textuellement.

« Lorsqu'on parle du commerce extérieur de la France, dit-il, il ne faut

pas oublier dans les statistiques, comme on le fait généralement, un élément considérable d'appréciation ; celui du mouvement des valeurs mobilières, le montant des titres étrangers que détiennent nos capitalistes et les revenus annuels qui sont payés par les emprunteurs étrangers. Ainsi nous sommes actuellement créanciers de l'étranger pour environ 39 milliards. Ces 30 milliards qui nous rapportent 1,500 millions sont l'équivalent d'une exportation et les revenus qui nous sont payés s'ajoutent aux bénéfices que peut donner notre commerce d'exportation. »

Continuant son argumentation, M. Neymarck cite des chiffres que nous croyons indispensables de reproduire : « Alors que depuis 1870 les exportations ont grossi de 4 à 7 milliards en chiffres ronds, le montant des titres et fonds étrangers appartenant à des capitalistes français s'est élevé de 10 milliards à 27 et 30 milliards environ.

L'ensemble des titres et fonds français et étrangers nous appartenant en propre était approximativement de 33 milliards en 1869, de 56 milliards en 1880, de 87 à 90 milliards en 1902, de 90 à 93 milliards en 1904.

« Nous nous bornerons, dit en terminant M. Alfred Neymarck, à ces seules constatations. La richesse mobilière de la France, son accroissement, son développement continu, l'augmentation de ses capitaux d'épargne sont indéniables.

Ainsi voici un fait établi, le montant des titres et fonds étrangers appartenant à des capitalistes français s'est élevé depuis 1870 d'une vingtaine de milliards environ, ce qui signifie, pour quiconque veut se donner la peine de réfléchir un instant, qu'en dehors des capitaux investis dans nos industries diverses, la France a pu placer au dehors, prêter à ceux qui cherchaient des capitaux, près de vingt milliards.

C'est, il faut l'avouer, une somme respectable. Nous nous doutions bien, en voyant certaines fortunes considérables réalisées dans les grands centres industriels que la République n'avait pas été un régime de ruine comme le prétendent ceux-là mêmes qui se sont les plus enrichis ; nous connaissons un industriel dont l'inventaire s'est chiffé l'année dernière, par un bénéfice net de plus de cent mille francs, qui ne s'en plaint pas moins des malheurs du temps ! A tous ceux qui, avec une mauvaise foi manifeste, cherchent ainsi à tromper la bonne foi des simples, nous dirons avec M. Neymarck : l'ensemble des valeurs mobilières possédées par des Français était en 1890 de 33 milliards, elles s'élevaient en 1904 à 93 milliards ; à qui donc pourrait-on faire croire dès lors que la France se ruine ? »

## En Marge

Un nombre incalculable d'interviews ont été prises, ces derniers jours, aux principaux acteurs de ce grand drame qui s'appelle l'affaire Dreyfus. Nous avons lu les opinions de divers généraux, d'Esterhazy, de la Dame blanche, etc. M. Jules Soury, lui-même, auquel personne ne demandait rien, a tenu à proférer, à cette occasion, quelques phrases définitives.

Mais nous n'avons trouvé nulle part l'avis de M. Jules Lemaitre et de François Coppée... O souvenirs de 1899 ! Cependant, MM. Coppée et Lemaitre ont parlé. C'était dans un cercle d'intimes, le soir même de l'arrêt.

L'auteur des *Humbles* a poussé un gros soupir et a dit simplement : — Que la volonté de Dieu soit faite... Sur quoi, M. Jules Lemaitre s'est exclamé : — Dieu est peut-être Dreyfusard ! Un gaffer est intervenu en disant à ce pauvre Coppée : — Maintenant que c'est fini, vous allez pouvoir être joué dans les théâtres subventionnés. Mais M. Lemaitre rompit les chiens : — Je suis retourné à la littérature. Et j'éprouve un plaisir extrême à

écrire mes fantaisies en marge de Virgile, de Tacite, du Nouveau Testament ou de Fénelon...

Et le gavoche qui est en M. Lemaitre ajouta, en riant : — La vérité est en marge !

## Contraste déconcertant

Quand il arrive, comme le 13 juillet, que les deux fractions de la Chambre s'élancent l'une vers l'autre à l'instar des Romains et des Albains, et que deux ou trois députés s'entreignent, tels les Horace et les Curiaque, de sorte que le président n'a d'autre ressource (nouveau fils de Noé) que de couvrir ces inconvenances de l'ombre de son chapeau et de suspendre la séance, les spectateurs placés dans les tribunes se demandent avec angoisse :

— Que va-t-il se passer dans les couloirs ?

Eh ! bien, il ne s'y passe rien du tout.

Ces hommes qui paraissent surexcités, prêts à en venir aux mains, retenus seulement par un dernier reste de pudeur parlementaire — et la présence de robuste huissiers — ces hommes défigurés par la rage, ces hommes aux poings crispés, aux yeux flamboyants, dès qu'ils se trouvent hors de la salle, se calment comme par enchantement. On dirait que ce ne sont plus les mêmes hommes.

Les poings levés pour frapper s'abaissent pour un serrement de mains, la bouche ouverte pour l'injure laisse éclater une plaisanterie, et les abordages prévus ont lieu, en effet, mais se terminent par une invitation à aller prendre un verre.

On pourrait dès lors croire que tout à l'heure ils n'étaient pas sincères, qu'ils jouaient la colère, comme à d'autres moments, ils singent l'enthousiasme.

Ce serait une calomnie gratuite et absurde. Les députés peuvent être des comédiens hors séance. Dans la salle ils sont sincères. Ils font partie d'une foule et ils suivent, malgré eux peut-être, sans en avoir conscience même, les manifestations de cette foule. Si ces manifestations dépassent presque toujours le degré de « tenue » qu'on pourrait attendre d'une foule ainsi composée, c'est, d'abord, qu'une foule est toujours conduite par ses éléments les plus primitifs, ensuite que les toxines formées dans cette atmosphère doivent avoir des effets de vertige tout particuliers.

Le docteur Meslier, a analysé jadis l'air de la Chambre, il a constaté qu'en injectant à des lapins quelques centimètres cubes d'eau saturée de cet air, les lapins tombaient foudroyés.

Il devrait rechercher si, sur les cerveaux humains, ce poison n'a pas des effets spéciaux comparables à ceux du *delirium tremens* ou du *tétanos*.

Son propre cas, à lui, docteur Meslier, doit le pousser à entreprendre cette étude. Car il est, à son ordinaire, un bon vivant, plutôt joyeux et jouissant auprès de tous d'une réputation de bon garçon bien méritée. Or, à peine pris par l'atmosphère d'une séance mouvementée, il ne se connaît plus, il devient furieux et il lance, d'une bouche tordue, les injures les plus odieuses et les menaces les plus effrayantes...

Quoi qu'il en soit, d'ailleurs, de cette analyse chimique, nous avons surtout voulu rassurer le spectateur à l'âme sensible.

Une fois hors de la vue du public, les députés ne se mangent pas entre eux. Et quand on a entendu M. Lasies inviter M. Coutant à aller « se faire couper les cheveux » et M. Coutant traiter M. Lasies de galopin — le tout à propos du commandant Cuignet — on peut être certain qu'au moment du scrutin, on les trouvera attablés ensemble à la buvette.

## Une Reine en exil

On a beaucoup parlé du magasin ouvert par Sa Majesté la Reine de Naples, dans le but de secourir les sinistrés de son ancien royaume.

Combien de Parisiens croyaient disparue cette noble et charmante princesse qui fut l'héroïne de Gaète et fournit à Daudet le type idéal de la souveraine, *Frédérique des Rois en exil* !

Après avoir longtemps vécu, dans une fortune presque misérable, en un modeste appartement d'hôtel garni, Marie, duchesse de Bavière, veuve de François II, roi des Deux-Siciles et de Jérusalem, trouva dans l'héritage de sa grand-mère, l'impératrice Marie-Anne, l'occasion de satisfaire, non sans goûts de luxe, mais son appétit de charité. Le Palais de Naples à Neuilly, est connu des pauvres plus que des snobs.

Faut-il ajouter que la reine est assez mal vue de certains salons parisiens où, dès 1898, elle ne cacha point son sentiment ?

Pour tout dire, Sa Majesté est une dreyfusarde de la première heure.

Elle fut, comme telle, mise à l'index par M. Arthur Meyer.

## Une légende qui s'écroule

On s'explique que le général Mercier n'ait pas répondu aux sollicitations de *La Libre Parole*, que notre confrère renouvelait d'ailleurs encore hier.

Tout son échafaudage de mensonges s'est écroulé, et il ne peut plus que se taire. Le misérable avait fait grand état d'une prétendue « nuit historique ». Au moment où éclata l'affaire Dreyfus, nous aurions été, à l'en croire, à deux pas de la guerre et M. Mercier avait passé une nuit dans la plus grande anxiété à l'Elysée, aux côtés de M. Casimir-Périer. Cette histoire n'avait d'autre but que de laisser supposer que le général Mercier ne pouvait pas dire tout ce qu'il savait, par crainte de complications extérieures. Or, dans sa déposition à la Cour de Cassation, qui est maintenant rendue publique, M. Casimir-Périer a fait justice de cette légende. Le général Mercier en est pour un mensonge de plus. Une fois encore, il se trouve convaincu d'inposture.

## INFORMATIONS

### Election législative du 29 juillet

**VENDÉE**  
Première circonscription de La Roche-sur-Yon  
Inscrits..... 22.373  
Votants..... 19.315

MM. Daniel Lacombe, rép. 9.593  
Elu de Rougé, conservat. 9.509

Il s'agissait de remplacer M. de Lespinay, député conservateur décédé, qui avait été réélu, le 6 mai dernier, par 10.299 voix contre 9.125 à M. Daniel Lacombe.

### Conseils généraux

**Aveyron.** — Dans le canton de Séverac-le-Château, M. Vernhet, radical socialiste, a été élu conseiller général par 997 voix contre 305 de M. Trémolet, conservateur, et 246 à M. Molinier, nationaliste. Il s'agissait de remplacer M. Trémolet, conseiller républicain, décédé.

**Corrèze.** — Dans le canton de Tulle-nord, en remplacement de M. Machat, libéral, démissionnaire, M. Tavé, député, radical socialiste, a été élu par 2662 voix, 864 suffrages se sont portés sur le nom de M. Machat.

**Rhône.** — Dans le canton de Villefranche, M. Bernard, radical, a été élu conseiller général par 3.043 voix contre 2.789 à M. Bornarel, progressiste. Il s'agissait de remplacer M. Lassalle, conseiller républicain, décédé.

**Saône-et-Loire.** — Dans le canton de Montret, M. Charbault, conseiller municipal de Montret, radical so-

cialiste, a été élu en remplacement de M. Lieutier, propriétaire à Paris, radical, décédé.

### Conseil des Ministres

Les ministres, à l'exception de M. Ruau, ministre de l'Agriculture, sont arrivés hier matin à Rambouillet, à 9 h. 55. Ils ont été reçus, à la gare, par MM. Jean Lanes, secrétaire général de la présidence, et Fabre sous-préfet de Rambouillet. Ils ont été conduits au château par les automobiles de la présidence.

Les ministres étaient accompagnés de M. Chapsal, directeur du commerce au ministère du commerce, et d'un fonctionnaire des affaires étrangères.

Le conseil a aussitôt commencé, sous la présidence de M. Fallières. Il a été interrompu à une heure moins dix.

Le Président a offert à déjeuner aux ministres.

Le conseil a repris à 2 heures. Dans la séance du matin, le conseil s'est principalement entretenu des relations commerciales avec la Suisse.

M. Clemenceau a fait signer le mouvement préfectoral qu'il vient d'achever. Nous avons déjà fait connaître la partie du mouvement qui concerne les préfetures. Ajoutons que M. Philippe, chef adjoint du cabinet du ministre de l'intérieur, est nommé sous-préfet de Reims, en remplacement de M. Jossier, qui devient préfet de la Haute-Marne.

M. Lasserre, sous-préfet de Béthune, est nommé sous-préfet de Saumur, en remplacement de M. Cordelet, qui devient préfet de la Mayenne.

M. Rang sous-préfet de Vendôme, est nommé sous-préfet de Verdun, en remplacement de M. Causel, qui devient préfet des Vosges.

### M. Pelletan à Rouen

M. Pelletan a fait dimanche, à Rouen, une conférence, à laquelle 2.000 personnes environ assistaient ; il a étudié l'œuvre de la prochaine législature. Tout en assurant que la nouvelle Chambre devra surtout s'occuper de la question sociale, M. Pelletan n'a pas laissé ignorer que la question religieuse pourrait bien se réveiller et il reste inquiet sur les menées cléricales.

M. Pelletan est partisan de l'impôt sur le revenu global et progressif et il a critiqué le projet de M. Poincaré, qui ne serait, dit-il, qu'un remaniement de nos anciennes contributions. Il s'est également élevé contre le projet de M. Poincaré sur les retraites ouvrières et il croit que le ministre des finances a grossi le chiffre des dépenses que le projet entraînerait. Il estime qu'on trouvera les ressources nécessaires aux retraites ouvrières dans un impôt sur les successions. Aucun incident n'a marqué cette conférence qui s'est terminée vers cinq heures.

### IV<sup>e</sup> Congrès national de la Paix

Le IV<sup>e</sup> Congrès national français de la Paix aura lieu les 15 et 16 août à Lyon, les 18 et 19 à Grenoble. Des rapports seront présentés et lus par MM. E. Arnaud, Gaston Moch, Natant-Larrier, Edmond Spalikowski, Madame Leschine, etc. Le président du comité d'organisation est M. Justin Godard, le nouveau député de Lyon. Adresser adhésion et demandes de renseignements à M. Spalikowski, Secrétaire général des Sociétés françaises de la Paix, 3, cité Trévisse. — Paris.

### La catastrophe de Courrières

Ordonnance de non-lieu  
M. Boudry, le juge qui avait été chargé par le parquet de Béthune de l'instruction relative aux responsabilités encourues dans la catastrophe de Courrières, vient de rendre une ordonnance de non-lieu en faveur des ingénieurs de l'Etat. On sait qu'à la suite du retour des « rescapés », l'inspecteur général Delafond et ses collaborateurs, ingénieurs des mines, avaient été inculpés d'homicide par imprudence et raison de la manière dont avaient



# Nos DÉPÊCHES

Paris, 30 juillet 1 h. 40 s.

## Conseil des ministres

### La croix de Sarah-Bernhardt

Le conseil des ministres a lieu aujourd'hui à Rambouillet. Il y aura séance dans la matinée et dans l'après-midi.

Au cours de la séance du matin, M. Briand a proposé de faire paraître à l'Officiel la décoration de Sarah-Bernhardt, malgré l'avis de la chancellerie de la Légion d'honneur.

### En Russie

Un télégramme confirme que le bataillon de Poltava s'est révolté et qu'avec des canons capturés il voulait enfoncer les portes des prisons pour délivrer les détenus politiques. Les soldats réguliers ont tiré sur les révoltés avec des mitrailleuses, il y a plusieurs victimes.

### M. Clemenceau

### M. Clemenceau compte quitter Paris samedi pour se rendre en villégiature.

### La santé de M. Sarraut

### L'amélioration de l'état de M. Sarraut continue.

AGENCE FOURNIER.

## PEROU

un chien courant, noir et feu, répondant au nom de Rouffot. Prévenir au bureau du journal. Récompense.

## Arrondissement de Cahors

### Lalbenque

### Election Municipale du 2 juillet

### VICTOIRE REPUBLICAINE

Malgré une campagne acharnée menée par la réaction, les républicains viennent de remporter une importante victoire dans la commune de Lalbenque.

M. Capmas, receveur de l'enregistrement, propriétaire à Lalbenque, a été élu par 267 voix contre 242 à M. Deilhes, Jean, agriculteur au Camp de Roc, candidat d'opposition au sectionnement. Cette victoire est très significative. La population de Lalbenque a montré par son vote de dimanche qu'elle voulait établir deux sections distinctes : le Conseil général ne pourra que ratifier la décision de la majorité des électeurs.

Ajoutons que M. Capmas n'a fait acte de candidat que le matin même de l'élection et Dieu sait quelle fut la campagne menée, en faveur de M. Deilhes, par le conseiller général M. Charles Combarieu, de Cremps, étranger à notre commune, ce dernier s'est multiplié pendant les derniers quinze jours. Il n'a pas craint le chapeau pour venir apporter un peu plus de désunion et de discorde dans notre commune, qui avait été si calme tant que la faculté de Paris avait conservé le seigneur de Pech-Petit.

Heureusement que le peuple commença à comprendre. M. Combarieu a reçu hier un échec grave ainsi que son sous-ordre M. Fournier, médecin-vétérinaire. Si cela pouvait calmer leur tempérament plutôt capricieux que combatif, on pourrait peut-être leur pardonner tout le mal qu'ils ont cherché à faire, mais cela est peu probable si l'on connaît leur conduite politique passée. La fortune change, messieurs, vous avez eu des victoires, le parti républicain se réveille et son tour arrive.

Nous reparlerons de la belle manifestation républicaine qui s'est produite après le succès de M. Capmas.

### Albas

**Fête locale.** — Voici le programme des fêtes que notre jeunesse se dispose à célébrer cette année avec le plus grand éclat dans les journées de samedi, dimanche et lundi, 4, 5 et 6 août :

Le samedi 4 août, la fête sera annoncée à l'aube par de nombreuses salves d'artillerie tirées de sur les monts environnants ; à neuf heures du soir, la musique fera sa tournée de réception en ville.

Dimanche 5 août, nouvelles salves d'artillerie à 5 heures du matin ; à huit heures, promenade de la musique en ville ; à neuf heures, aubades dans les divers quartiers ; à deux heures, jeu de la poêle et de la cruche ; à trois heures mat de cognac sur le Lot, course aux canards et assaut de tonneaux ; à quatre heures, grandes courses de bateaux plats ; à cinq heures, grand bal champêtre ; à huit heures, brillant feu d'artifice sur les bords enchanteés de la rivière du Lot ; à dix heures, grande retraite aux flambeaux, brillante illumination, bal de nuit.

Lundi 6 août, à neuf heures du matin,

promenade de réveil par la musique ; à deux heures, courses de bicyclettes ; à trois heures, courses en sac, jeux divers ; à quatre heures, continuation du bal avec même entrain que la veille ; à huit heures, ascension d'un ballon ; à huit heures et demie, nouvelle retraite aux flambeaux ; à neuf heures, grand bal de nuit ; à minuit, adieux à la fête.

Comme toujours, l'accueil le plus fraternel sera réservé à tous ceux qui voudront bien honorer de leur présence les fêtes annuelles d'Albas.

### Saint-Martin-Labouval

**Accident.** — Jeudi dernier, le jeune Gilbert Couybes, âgé d'une dizaine d'années, était venu avec sa mère passer l'après-midi chez des amis, à Saint-Martin.

Eprouvant le besoin de se laver les mains, le jeune Couybes s'approcha du puits de la station, mais s'étant penché un peu trop sur la margelle, il perdit l'équilibre et fut précipité dans le vide, à une profondeur de 18 mètres.

Inquiet de ne pas le voir revenir, M. Couybes se porta aux abords du puits ; elle se rendit vite compte de ce qui venait d'arriver et appela au secours.

Toutefois, l'enfant n'avait pas perdu connaissance et put répondre à ses appels désespérés : il tenait encore la chaîne du tourniquet qu'il avait entraînée dans sa chute et qu'il n'avait pas lâchée. On tenta aussitôt de le remonter, en attendant l'arrivée des secours, mais (trahie par ses propres forces, le laisse retomber. Au bout d'un moment, on put le retirer sain et sauf. Le jeune imprudent s'est fait dans sa chute des blessures heureusement sans gravité.

Après avoir reçu les soins nécessaires, il a pu rentrer à Cahors vendredi soir.

Nous adressons au dévoué sauveteur M. Bessac, de Calvignac, nos meilleures félicitations.

Nos confrères la *Dépêche* et la *France* ont rendu compte du sauvetage accompli par M. Bessac d'Albi, de Calvignac, à la gare de Saint-Martin-Labouval.

Nous ne saurions trop appeler l'attention de qui de droit sur M. Bessac, qui à différentes reprises a sauvé des camarades à la baignade.

## Arrondissement de Figeac

### Cajarc

**Conseil Municipal.** — Le Conseil s'est réuni dimanche à 3 heures sous la présidence de M. le Maire.

Il prend une délibération protestant contre tout sectionnement de la commune de Cajarc et donne un avis favorable à la demande de soutien de famille de M. Pons de Punat.

**Grave accident.** — Jeudi vers 5 heures du soir, M. Poursol, boulanger, était allé se baigner sur le barrage de Cajarc et avait traversé le Lot pour y aller au moyen d'un petit batelet.

Au retour, il mit le pied sur le bord du bateau qui s'inclina fortement, et il tomba à l'eau à quelques mètres du bord.

Plusieurs personnes qui le virent de loin se disposaient à venir à son secours mais s'arrêtèrent en le voyant nager dans la direction du bateau qui était à peu de distance de lui.

En le voyant se débattre, cependant le père et le fils Cajarc de Lagarrigue vinrent à son secours.

Mais il disparut sous l'eau et il fallut plonger plusieurs fois pour l'atteindre.

Ramené au bord, de nombreuses personnes qui avaient été attirées par les cris vinrent porter secours, parmi lesquelles nous devons signaler d'une manière toute particulière, Mme. Cavallié, MM. Jules Bras, Paul Brisseau, Richard, le gendarme Cyprien, qui le frictionnèrent et lui firent faire les mouvements nécessaires.

En l'absence des deux docteurs, M. Boyer, pharmacien fut appelé.

Rien ne put rappeler M. Poursol à la vie. Il a dû succomber à une congestion, ayant selon toute probabilité mangé entre les deux bains.

Cet événement a jeté la consternation à Cajarc.

**Distribution des prix.** — La distribution des prix aux élèves des écoles laïques aura lieu le lundi 6 août à 4 h. 1/2 du soir.

Il sera pas envoyé de lettres d'invitation personnelle, des oublis involontaires ayant amenés des abstentions regrettables les années précédentes.

Nous ne saurions trop engager les amis de nos écoles laïques à être exacts au rendez-vous.

**Foire.** — Favorisée par un temps superbe, notre foire a été très importante et les transactions fermes.

Voici la mercurielle :

Enfants, de 0 fr. 70 à 0 fr. 75 la douzaine. Volaille jeune, de 0 fr. 85 à 1 fr. Laines, de 0 fr. 70 à 0 fr. 75 le demi kilo.

Blé, de 17 fr. 25 à 17 fr. 75 ; avoine, de 8 fr. 25 à 8 fr. 50 ; maïs, de 16 fr. à 17 fr., le tout l'hectolitre.

Bœufs, de 31 fr. 50 à 33 fr. ; vaches, de 29 fr. 50 à 31 fr., les 50 kilos, poids vif ; veaux, de 0 fr. 80 à 0 fr. 85, le tout le kilo, poids vif ; porcelets, de 18 fr. à 30 fr. la pièce, suivant grosseur et âge.

## Figeac

**Distribution des prix.** — La distribution des prix aux élèves de notre collège a eu lieu dimanche, à deux heures de l'après-midi, dans la cour de l'établissement, sous la présidence de M. Roques, inspecteur d'Académie. Sur l'estrade, brillamment décorée et pavée avaient pris place à côté du président, MM. le Sous-préfet, Viales, président du tribunal ; Vacher, receveur des finances ; Pezet, maire ; Jean, principal ; Bau, inspecteur primaire ; Dusser, juge ; Combelles, adjoint ; le Conseil municipal, un grand nombre de fonctionnaires de tout ordre, et le personnel enseignant, etc.

M. le Président a prononcé un admirable discours sur l'« Instruction », M. Besse, professeur de philosophie, a traité le sujet suivant : « Le Patriotisme français devant la raison. » Ces deux discours ont été vivement applaudis. On a procédé ensuite à la lecture du palmarès. Nos deux Sociétés musicales, l'Harmonie des Artisans réunis et l'Orphéon l'Union fraternelle, avaient préparé leur gracieux concours et ont exécuté les meilleurs morceaux de son répertoire.

**Audiences de vacation.** — Les audiences de vacation du tribunal de Figeac, sont fixées aux samedis 25 août, 8 septembre, 22 septembre et 6 octobre. La rentrée aura lieu le 16 octobre.

**Compatriote.** — Sur la liste des candidats définitivement admis à la licence (section des lettres), nous relevons avec plaisir le nom de M. Marcel Masbou, de Lunan, reçu après de brillants examens avec la mention (bien). C'est un succès très rare en Sorbonne. Aussi adressons-nous à notre jeune compatriote nos bien vives félicitations.

## Lacapelle-Marival

**Cambriolage.** — Jeudi dernier, dans l'après-midi, pendant qu'il était occupé aux travaux de la moisson, des cambrioleurs se sont introduits dans la maison de M. Jean James, dit « Le Donou », située à Granioulet, commune de Saint-Maurice, et ont fait main basse sur un billet de banque de cent francs qui était dans un portefeuille, et dix francs qu'ils ont trouvés dans une poche de vêtements de sa femme. Il ont ensuite fracturé la malle de son fils et ont enlevé 300 francs qu'elle contenait, une chemise repassée et trois faux-cols. Ces audacieux filous ne craignaient pas d'être vus, car ils ont aussi emporté un fusil Lafanchoux tout neuf, ce qui dénote une audace peu commune. Espérons que la gendarmerie réussira à mettre la main sur ces hardis malfaiteurs.

## Corn

**Noyé.** — Ces jours derniers, dans l'après-midi, le nommé Baptiste Senac âgé de 17 ans, demeurant au village du Gandou est tombé accidentellement dans le Céle. Malgré les prompts secours de son frère qui s'est jeté à l'eau tout habillé, on n'a retiré qu'un cadavre. La gendarmerie s'est transportée sur les lieux pour faire les constatations légales.

## Reyrevignes

**Accident.** — Ces jours derniers, en revenant de l'école, le jeune Marthe Roques fut violemment renversé par un bicycliste. Elle fut relevée sans connaissance, mais grâce aux soins empressés qui lui furent prodigués par Mmes Olivier et Thierza Gautier, la petite fillette ne tarda pas à reprendre ses sens.

## Arrondissement de Gourdon

### Gramat

**COURSES DU DIMANCHE 29 JUILLET**

Ces Courses ont été très brillantes cette année, le beau temps étant mis de la partie, nous avons pu admirer de très élégantes toilettes. Il est toutefois à regretter que la route qui conduit à l'Hippodrome soit si étroite car il est toujours à craindre des accidents. Nous espérons que devant le succès croissant des Courses de Gramat, l'on pourrait soit élargir la voie ou bien faire une deuxième route passant par le village du Ségala et aboutissant sur la route de St-Céré, ce qui permettrait d'avoir une route pour aller et une pour revenir.

Notre sympathique député M. L.-J. Malvy, qui avait bien voulu assister aux Courses a été très entouré toute la journée par ses nombreux amis.

Voici le résultat de la première journée :

**Prix du Conseil Général**

1<sup>er</sup> Princesse Rose. — G. 20,50 ; P. 12 fr.  
2<sup>e</sup> Mandarin. — P. 8,50

Non placés : Brocard, Rapide, Alice Ojema, Glancos.

**Prix de la Société Sportive d'Encouragement**

1<sup>er</sup> Burthe. — G. 7 ; P. 10  
2<sup>e</sup> Mignon. — P. 13

**Prix des Remontés**

1<sup>er</sup> Brindille. — G. 9,50 ; P. 7,50  
2<sup>e</sup> Rapide. — P. 21 fr.

**Prix de la Société d'Encouragement**

1<sup>er</sup> Volteface II. — G. 12 ; P. 7,50  
2<sup>e</sup> Velletri. — P. 19,50

**Prix de la Société des steeple-chases de France**

1<sup>er</sup> Caton II. — G. 8 fr.  
2<sup>e</sup> Carabinier.

Le soir, belle musique, feu d'artifice magnifique, féérique illumination, attractions de tous genres, aussi tout le monde s'est amusé jusqu'à une heure fort avancée de la nuit.

## COURSES DU LUNDI

### Prix de la Prairie

1<sup>er</sup> Tiverton. — G. 9 fr.  
Non placés : Farieno II, Mandarin.

**Prix des Haras**

1<sup>er</sup> Dicy. — G. 14,50.  
2<sup>e</sup> Cheops.

Non placés : Assurance, Mixte.

**Prix du Ségala**

1<sup>er</sup> Delicate. — G. 7.  
2<sup>e</sup> Diane. — N. P. Djafar.

**Prix de l'Alzou (Haies)**

1<sup>er</sup> Carabinier. — G. 8 fr.  
2<sup>e</sup> Caton II.

Réunion moins dense qu'hier mais aussi animée.

## Floirac

**Accident grave.** — Ces jours derniers, le nommé B..., couvreur, âgé de 56 ans, était occupé à réparer le toit de la maison Couffi, à Floirac. Au moment où ayant terminé son travail, il voulait atteindre le faîtage, l'échelle glissa sous le fagot et le malheureux fut précipité d'une hauteur de douze mètres sur le sol. On le releva tout meurtri, la jambe gauche cassée en deux endroits.

B... a été transporté à l'hospice de Gourdon pour y recevoir les soins que nécessitait son état.

## Loupiac

**Subvention de l'Etat.** — Par arrêté du 16 juillet courant, M. le ministre de l'Instruction publique et des beaux-arts a accordé à la commune de Loupiac une subvention de 2000 fr. pour l'aider dans la dépense d'achèvement et de reconstruction de son église.

C'est grâce aux vives instances de notre jeune député, M. L. J. Malvy, que la commune doit d'avoir obtenu cette faveur de l'Etat.

## St-Germain

**Foire.** — A cause des pressants travaux des moissons, la foire de St-Germain a été d'une faible importance. La sécheresse désastreuse et persistante que nous subissons a pour effet de produire une baisse sensible sur tout le bétail.

Cours pratiqués : Bœufs de boucherie de 34 à 35 fr. les 50 kilos ; d'attelage, de 600 à 800 fr. la paire ; bœux, de 200 à 400 fr. la paire ; veaux de 0,90 à 1 fr. le kilo.

Brebis de reproduction de 30 à 35 fr. pièce ; moutons de boucherie de 0,70 à 0,90 le kilo ; antenaises, 20 à 25 fr. pièce.

Porcelets d'élevage de 20 à 25 fr. pièce. Volaille de 0,60 à 0,70 le demi kilo.

Le jardinage et légumes divers étaient en faible quantité et chers.

œufs, 0,65 la douzaine.

Les marchands étalagistes et débitants divers ne paraissent pas très satisfaits du résultat de la foire.

## Chez nos voisins

### Lot-et-Garonne

**FUMEL**

Les fêtes du Passage ont été célébrées dimanche et lundi.

Une affluence énorme de visiteurs a pris part aux réjouissances qu'une commission intelligente et dévouée avait organisées.

Nous en parlerons jeudi.

## Bibliographie

Le numéro des *Annales politiques et littéraires* de cette semaine est particulièrement brillant et varié. Il contient, entre autres sujets, un curieux portrait de Sarah Bernhardt par Edmond Rostand ; des souvenirs de Jules Claretie et de Raoul de Saint-Arroman sur Léon Valade, auquel on va ériger un monument ; des chroniques piquantes d'Adolphe Brisson et d'Albert Dayrolles, sur les cours du Conservatoire ; un fier « examen de conscience » de la grande tragédienne à qui l'on fait un peu trop désirer la Croix et des souvenirs d'enfance de Rose Caron, qui, plus heureuse, l'a déjà reçue ; de curieuses photographies rappelant le dernier séjour de Pierre Loti à Constantinople, qui commentent à merveille l'analyse de son dernier ouvrage, les *Désenchantées* ; une délicate mélodie de Xavier Privas, de spirituels croquis d'Henriot, etc., etc.

En vente partout : 25 centimes (abonnement : 10 francs par an).

**LES ŒUVRES D'ALFRED DE MUSSET**

à 50 centimes le volume

Voici dans les coquettes Editions Parisiennes illustrées, dont le succès s'affirme à chaque nouvelle publication des œuvres d'Alfred de Musset, *Fantasio*, une des plus célèbres comédies du délicieux poète.

Jouée au Théâtre Français pour la première fois, reprise il y a quelques années à l'Odéon par l'exquise artiste qu'est Régiane, cette pièce n'avait jamais paru séparément.

C'est donc une double bonne fortune pour les admirateurs de Musset et pour ceux que passionne le théâtre, de pouvoir pour soixante centimes, mettre ce chef-d'œuvre dans leur bibliothèque.

## PLUS DE CHAUVES

### RÉUSSITE ASSURÉE

### PAR

**L'Eau Mystérieuse Marguerite**

**Prix 1 fr. la bouteille**

S'adresser à M<sup>me</sup> veuve MARTEL, avenue de la Gare, 12, à Cahors (Lot).

Envoi d'une bouteille contre un mandat-poste de 1 fr. 50.

Dépot au Grand Bazar du Quercy 2, rue Fénélon, à Cahors.

## Bulletin Financier

La première séance de la semaine est marquée par une nouvelle baisse des fonds russes. Peu de changements dans les autres compartiments. La réponse des primes qui a lieu aujourd'hui ne donne aucune animation au marché.

Notre rente clôture à 97,07.

Nous retrouvons les Etablissements de Crédit : la Banque de Paris à 1520 ; le Comptoir National d'Escompte à 655 ; le Crédit Lyonnais à 1154 ; le Crédit Foncier à 639 et la Société Générale à 647.

Les chemins français s'alourdissent : le Lyon à 1316 ; le Midi à 1124 ; le Nord à 1734 et l'Orléans à 1380.

Le Suez est hésitant à 4510.

Les rentes étrangères sauf les russes sont calmes. L'Extérieure vaut 95,55 ; l'Italien 102,10 ; le Portugais 70,20 ; le Serbe 32,05 et le Turc à 96,27.

Les fonds russes fléchissent : le 5/0 1901 à 81,90 ; le 5/0 1891 à 60,25 ; le 1891 à 58,50 et le Consolidé à 72 fr.

Sur le marché en Banque l'Action St-Raphaël est fermement tenue à 125 francs.

Les mines d'Or Sud-Africaines conservent leurs bonnes tendances.

On attend avec confiance les déclarations qui doivent être faites d'ici peu au parlement anglais au sujet de la Constitution du Transvaal. La Village termine à 101 ; Ja Ferreira à 483,50 ; la Randmines à 158 et l'East Rand à 109,50.

## Une simple question

La parole d'un habitant de Cahors n'est-elle pas plus convaincante que le langage incertain de personnes demeurant dans une ville éloignée ?

Mme Masbou, 107, Boulevard Gambetta, à Cahors, nous dit :

« Voilà déjà quelques années que je souffrais des reins. Les douleurs me tenaient à certains moments d'une façon si aiguë que je ne pouvais plus faire aucun mouvement. La nuit, je n'osais pas me retourner dans mon lit et je me levais le matin avec les membres raides et ne me sentant aucun courage pour me mettre au travail. Mes digestions étaient pénibles, j'étais toujours constipée ; mes urines étaient souvent épaisses et déposaient abondamment. J'étais d'autant plus découragée que je ne savais plus que faire pour trouver du soulagement. C'est alors qu'ayant entendu vanter les grâces obtenues par l'emploi des Piliules Foster pour les Reins vendues à la pharmacie Orliac à Cahors, je voulus les essayer à mon tour. Je ne fus pas déçue dans mon espoir, et après avoir suivi bien exactement les instructions de la notice, je fus aussi heureuse que surprise de constater dès les premiers jours un soulagement très appréciable. Mes digestions étaient meilleures, la constipation disparaissait et je reposais mieux la nuit. J'ai senti plus forte, plus courageuse, moins triste et après deux semaines de traitement, mes maux et mes malaises n'étaient plus qu'un mauvais souvenir. Je certifie exact ce qui précède et vous autorise à le publier. »

La faiblesse des reins se manifeste par une douleur sourde et une faiblesse dans le dos, le malade peut à peine marcher ; la douleur cruelle ne le quitte pas de la journée. Il en est de même la nuit où elle l'oblige à se démaner péniblement dans son lit en cherchant à dormir sans pouvoir reposer son dos, qui le matin à son lever, semble plus endolori qu'à jamais.

Si vous ne voulez pas être désemparé, assurez-vous que ce sont bien les véritables Piliules Foster pour les Reins qui vous sont délivrées ; surtout méfiez-vous des imitations d'un aspect et d'un nom plus ou moins rapprochés, car vous n'auriez plus le résultat voulu. On peut se les procurer dans toutes les pharmacies à raison de 3 fr. la boîte ou de 19 fr. les 6 boîtes ou franco par la poste en envoyant le montant voulu à : Spécialités Foster, H. Binae, Pharmacies, 25 rue St-Ferdinand, Paris.

J. O. C.

## A VENDRE A prix réduit UNE OBLIGATION DE LA Société des Gaz Liquéfiés DE LUZÉCH

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE**

Pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France

SOCIÉTÉ ANONYME FONDÉE EN 1864

CAPITAL : 300 MILLIONS

Siège social, 54 et 56, rue de Provence, à Paris

Agence de Cahors, rue Fénélon, 8.

Dépôts de fonds à intérêts en compte ou à échéance fixe (taux des dépôts de 3 à 5 ans : 3 1/2 0/0, net d'impôt et de timbre) ; — Ordres de Bourse (France et étranger) ; — Souscriptions sans frais ; — Vente aux guichets de valeurs livrées immédiatement (Obl. de Ch. de fer, Obl. à lots de la Ville de Paris et du Crédit Foncier, Bons Panama, etc.) ; — Escompte et Encaissement de coupons Français et Etrangers ; — Mise en règle de titres ; — Avances sur titres ; — Escompte et encaissements d'effets de commerce ; — Garde de Titres ; — Garantie contre le remboursement au pair et les risques de non-verification des tirages ; — Virlements et chèques sur la France et l'Etranger ; — Lettres de crédit et billets de crédit circulaires ; — Change de monnaies étrangères ; — Assurances (Vie, Incendies, Accidents), etc.

**LOCATION DE COMPARTIMENTS DE COFFRES-FORTS**

Au siège social, à Cahors et dans plusieurs autres agences, depuis 5 francs par mois ; tarif décroissant en proportion de la durée et de la dimension.

83 bureaux à Paris et dans la banlieue, 493 agences en Province, 2 agences à l'étranger (Londres et St-Sébastien (Espagne), correspondants sur toutes les places de France et de l'Etranger.

**Compagnie d'Assurances à Primes fixes**

contre les accidents de toute nature

Droit commun et Loi de 1898

DEMANDE

## UN AGENT GÉNÉRAL

sérieux et offrant toutes garanties

Habitant **CAHORS**

A défaut d'un assureur, l'Inspecteur mettrait le candidat au courant.

Ecrire à : **La Paix**, 4, rue de la Paix, Paris.

**LIQUEUR**  
FABRIQUÉE A  
**TARRAGONE**  
PAR LES  
**PÈRES CHARTREUX**

Le véritable **SEL VICHY-ÉTAT** est le seul extrait des célèbres SOURCES de l'ÉTAT 1808...  
10 cent le paquet, dose pour six litres d'eau  
Bien voir sur la Pharmacie le SEL VICHY-ÉTAT.

## MOTEUR A PÉTROLE

### ABSOLUMENT NEUF

(Force deux chevaux)

A vendre dans de bonnes conditions

S'adresser au bureau ou à M. DELMAS, boulanger à Puy-l'Evêque

## Mal de Tête

### MIGRAINE - NÉURALGIE

Immédiatement soulagé et guéri

sur badigeonnage d'un cataplasme à l'aide de la

## ÉDRINE

### Rien à avaler

1 fr. 50 le flacon. — Dépôt pour Cahors Pharmacie FOURNIE, place du Marché ; pour Gourdon ph<sup>ie</sup> MEULET.

**Publiciste et Conférencier**  
 rédacteur en chef, important tri-  
 hebdomadaire Républicain de  
 province, ayant polémique avec  
 personnalités considérables, demande  
 exceptionnelles, demande  
 rédaction en chef quotidien ou  
 situation de rédacteur dans  
 grand quotidien républicain de  
 province. Ecrire A. Z., Agence  
 Havas, 8, Place de la Bourse,  
 Paris.

**150 fr. par mois assurés**  
 à Représentants sans connais-  
 sances spéciales disposant de quelques  
 heures par jour. Appointements  
 fixes et fortes remises. Ecr. Du-  
 mont, 8, rue d'Odessa, Paris.

Demandez partout les Lectures de  
**la Semaine, 15 c.** le numéro.

**L. MAURY**  
 Chirurgien-Dentiste de la Faculté de Médecine  
 de Paris  
 Lauréat de l'Ecole Dentaire de France  
 Successeur de BAKER  
 75, Boulevard Gambetta  
 Maison Bouysson, (de 9 à 5 heures)  
 Travail parfait  
 et entièrement garanti

**BOURGET DENTISTE**  
 9 - RUE DU LYCÉE - 9  
 SEULE MAISON A CAHORS POUVANT  
 livrer un Dentier dans la même journée  
 Tous les travaux sont garantis sur facture  
 Deux ans de crédit sans payer  
 plus cher qu'ailleurs  
 GRANDE BAISSE DE PRIX

**A. WILCKEN**  
 CHIRURGIEN-DENTISTE  
 DIPLOMÉ  
 DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE  
 L'ÉCOLE DENTAIRE DE PARIS  
 DENTISTE DU LYCÉE GAMBETTA  
 ET DE  
 L'ÉCOLE NORMALE  
 D'INSTITUTEURS  
 Consultations tous les jours de 9 h. à 5 h.  
 69, BOULEVARD GAMBETTA  
 EN FACE LE CAFÉ TIVOLI  
 M. Wilcken n'a pas d'OPÉRATEURS  
 IL GARANTIT SON TRAVAIL  
 ATTENDU QUE TOUT EST FAIT PAR  
 LUI-MÊME  
 Le propriétaire gérant: A. COUESLANT.

(SERVICE D'ÉTÉ 1906)

De Paris à Toulouse par Cahors						De Toulouse à Paris par Cahors									De Cahors à Libos						
17 5 (1) 121 23 (3) 35 1125						42 (4) 16 (2) 1140-1128 1132 (*) 4 122 1136 700									(se d.)						
DIRECT						EXPRESS									OMNIBUS						
PARIS (Orsay) dép.	2 56 s.	10 17	7 9 s.	8 47	10 56 s.	TOULOUSE d.	1 49	2 43 s.	3 18 s.	5 45 s.	8 55 s.	11 37 s.	9 35 m	5 45 m	CAHORS. - dép.	6 56	7 28	12 53	6 52	7 7	7 7
PARIS (Aust.) dép.	3 11	10 26	7 9	8 56 s.	11 9	MONTAUBAN d.	1 49	3 37	4 32	7 55	9 44	12 28 m	10 53	7 20	Mercuès	6 19	7 50	1 17	1 17	1 17	1 17
LIMOGES (arrivé)	1 54	4 26 m.	12 54	2 51	8 58	Causade	—	4 1	5 20	8 36	10 6	—	11 33	8 1	Douelle (Arrêt)	6 23	—	1 11	1 11	1 11	1 11
LIMOGES (départ)	3 19	4 35	1	2 50	9 29	Labenque	—	—	6 9	9 17	—	—	12 13 s.	8 43	Parnac	6 30	8 9	1 18	1 18	1 18	1 18
BRIVE (arrivé)	6 23	6 28	2 28	4 34	12 23	Cieurac	—	—	6 19	9 26	—	—	12 22	8 52	Luzac	6 36	8 21	1 24	1 24	1 24	1 24
BRIVE (départ)	6 45	7	2 41	4 50	—	Sept-Ponts	—	—	6 33	9 38	—	—	12 34	9 4	Castelfranc	6 49	8 46	1 36	1 36	1 36	1 36
Gignac-Cressensac	7 21	—	—	—	—	CAHORS. (arr.)	2 45	4 38	6 42	9 46 s.	10 43	1 24	12 42	9 12	Prayssac (Arrêt)	6 52	—	1 39	1 39	1 39	1 39
SOULLAC (arr.)	7 40	—	—	—	—	CAHORS. (dép.)	2 49	4 50	7 6	5 57 m	10 47	1 28	—	9 29	Puy-l'Évêque	7 1	9 11	1 47	1 47	1 47	1 47
CAZOULES	8 9	—	—	—	—	Espère	—	—	7 19	6 11	—	—	—	9 41	Duravel	7 8	9 25	1 54	1 54	1 54	1 54
Lamothe-Fénelon	8 19	—	—	—	—	St-Denis-Catus	—	—	7 33	6 25	—	—	—	9 54	Soturac-Touzac	7 16	9 37	2 2	2 2	2 2	2 2
NOZAC	8 31	—	—	—	—	Thédirac-Peyril	—	—	7 47	6 41	—	—	—	10 7	Fumel	7 25	10 2	2 11	2 11	2 11	2 11
GOURDON	8 40	—	—	—	—	Déagnac	—	—	7 56	6 50	—	—	—	10 16	LIBOS	7 31	10 9	2 17	2 17	2 17	2 17
Saint-Clair	8 51	—	—	—	—	Saint-Clair	—	—	8 6	6 59	—	—	—	10 25	CAHORS. - Ar.	9 20	—	4 24	4 24	4 24	4 24
Déagnac	9 2	—	—	—	—	GOURDON	—	—	8 21	7 18	11 27	—	—	10 38	PARIS (Orsay) dép.	7 50 s.	10 56	7 28	7 28	7 28	7 28
Thédirac-Peyril	9 13	—	—	—	—	Nozac	—	—	8 30	7 25	—	—	—	10 46	LIBOS. - dép.	8 2	3 24	9 15	9 15	9 15	9 15
Saint-Denis-Catus	9 22	—	—	—	—	Lamothe-Fénel	—	—	8 39	7 35	—	—	—	10 55	Fumel	8 12	3 34	9 25	9 25	9 25	9 25
Espère	9 32	—	—	—	—	CAZOULES	—	—	8 53	7 50	—	—	—	11 8	Soturac-Touzac	8 19	3 41	9 32	9 32	9 32	9 32
CAHORS. (arrivé)	9 41	8 47	4 11	6 29	3 47	SOULLAC d.	3 48	5 53	9 1	7 58	11 43	—	—	11 15	Duravel	8 26	3 48	9 39	9 39	9 39	9 39
CAHORS. (départ)	9 51	8 53	4 15	6 41	3 48	Gignac-Cressensac	—	—	9 6	8 7	11 50	—	—	11 18	Puy-l'Évêque	8 33	3 55	9 46	9 46	9 46	9 46
Sept-Ponts	10 5	—	—	—	4 23	BRIVE... (a.)	4 23	6 33	10 7	8 10	—	—	—	11 44	Prayssac (Arrêt)	8 39	4	9 51	9 51	9 51	9 51
Cieurac	10 12	—	—	—	4 34	BRIVE... (d.)	4 27	7 7	—	—	—	—	—	12 12	Castelfranc	8 50	4 10	10 1	10 1	10 1	10 1
Labenque	10 15	—	—	—	4 42	PARIS (A.) arr.	11 51 m.	4 15 m.	—	—	—	—	—	12 42 m	Luzac	8 58	4 18	10 9	10 9	10 9	10 9
Causade	10 45	9 35	—	7 18	5 17	PARIS (O.) arr.	11 59	4 24	—	—	—	—	—	10 7	Parnac	9 8	4 28	10 14	10 14	10 14	10 14
MONTAUBAN arr.	11 19	10 2	5 15	7 44	5 14	—	—	—	—	—	—	—	—	10 10	Donelle (Arrêt)	9 3	4 38	10 19	10 19	10 19	10 19
TOULOUSE... arr.	12 13	10 49 s.	6 5	8 38	7 51	—	—	—	—	—	—	—	—	10 16	Mercurès	9 8	4 48	10 19	10 19	10 19	10 19

# Imprimerie A. Coueslant

1, Rue des Capucins, CAHORS

IMPRIMEUR

De la Compagnie d'Orléans, de la Compagnie des Chemins de fer Nantais  
 DE L'UNION FRANÇAISE ANTIALCOOLIQUE, DE L'UNION FRANÇAISE DES FEMMES POUR LA TEMPÉRANCE  
 de la Société française de Tempérance de la Croix-Bleue  
 du Club Cévenol, des Syndicats d'Initiative départementaux  
 des Associations des Anciens Elèves:  
 de l'École Normale des Instituteurs de la Seine,  
 DE L'ÉCOLE NORMALE DES INSTITUTEURS DE LA SEINE,  
 du Lycée Fénelon et du Lycée Molléro  
 de nombreuses publications médicales, sténographiques et antialcooliques, etc., etc., etc.

12 PRESSES  
 INSTALLATION  
 A vapeur et à l'électricité

OUVRAGES DE LUXE, TRAVAUX EN TOUS GENRES (ADMINISTRATIFS & COMMERCIAUX)  
 BROCHURES, JOURNAUX ILLUSTRÉS, PÉRIODIQUES, MÉMOIRES & THÈSES

## CIRCULAIRES, PROSPECTUS, AFFICHES, LABEURS

Étiquettes, Enveloppes, Têtes de Lettres, Factures, Registres

### TABLEAUX, PROGRAMMES, CARTES COMMERCIALES, MENUS

#### Mandats, Souches, Lettres de Naissance, Mariage et Décès

## CARTES DE VISITE

PRIX MODÉRÉS